



Conseil Municipal du 28 septembre 2023
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2023/51



OBJET : DELEGUES DE LA COMMUNE DANS DIVERS ORGANISMES ET SYNDICATS - DESIGNATION

Le Conseil Municipal,

Vu les conventions passées avec divers organismes ou associations prévoyant que la Commune soit représentée à leurs assemblées délibérantes,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-21, L2121-23, L5211-7, L5212-6 et L5212-7,
 Considérant les évolutions au sein des membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DESIGNE ses délégués aux divers organismes comme suit :

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Syndicat Départemental Des Energies du Val d'Oise (SDEVO)	
Steve IDJAKIREN	Philippe BUIRON
S.I.A.A.P. - Comité de suivi Seine Aval	
Philippe AUDEBERT	André BOURDON
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	
Patrice JACQUET	
Mission Locale	
Laurence GUERNE	
Maison de la Justice et du Droit (MJD)	
Bernadette VOOGSGERD	Julia NOJAC
Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO)	
Brice BRUNET	Nathalie JOLLY
Art et Fête	
Steve IDJAKIREN	
Patrice JACQUET	
Carole BERGER -JACOB	
Jean DECROIX	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance

Grégory BENOIT

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : **6-10-2023**
- Sa publication sur le site internet de la commune le : **6-10-2023**...